

## **Compte-rendu du Conseil Municipal du 19 décembre 2014**

Membres excusées : Cathy DARNAND – Sylvie BESSARD

ORDRE DU JOUR :

### **PLU – DEBAT SUR LE PADD**

Le projet de PADD a été transmis à chaque membre du conseil municipal. Le Maire procède à la lecture complète du PADD (modifier l'objectif 4). Une Discussion est engagée - Pas de question. Le conseil vote, le PADD est adopté à l'unanimité

Un compte-rendu de la dernière réunion de PLU est détaillée à l'assemblée

Pour la mise en place du nuancier, les artisans en toiture, façades, et menuiseries seront consultés par Michel FAVRE.

### **TRAVAUX EN COURS :**

#### **SALLE DES FETES**

Les membres listent les travaux à reprendre à la salle des fêtes, décident qu'un relevé des consommations en électricité sera mise en place pour chaque location.

Les membres décident l'inscription au budget 2015 pour l'achat d'un percolateur.

L'autolaveuse est encore à l'essai, dossier à suivre.

**Les détecteurs de fumée pour les logements seront achetés et installés dès que possible.**

#### **ENTRETIEN DES LAGUNES**

Monsieur le Maire donne lecture du devis de 01 Pompages pour la maintenance des pompes de la station de relevage et des lagunes dont le coût s'élève à la somme de 1260.00 € HT.

Les membres donnent avis favorable.

#### **ENTRETIEN DES CLOCHES**

La grosse cloche est en panne. Monsieur le maire présente à l'assemblée le devis de remplacement des contacteurs : coût 616.80 € TTC ainsi que le devis de remplacement complet du moteur : coût 1567.80 € TTC.

Les membres décident de remplacer le moteur.

Un contrat de maintenance est également proposé pour cloches :

Cloches : 240.00 € HT/an

Cloches et paratonnerre : 320.00 € HT/an

Les membres décident de contracter un contrat de maintenance auprès de Tout pour le clocher. (Vérifier la réglementation pour le parafoudre)

#### **DOSSIER SINISTRES**

Les membres sont informés des dossiers déposés auprès de Groupama pour les réparations des sinistres suivants : logement écoles (506.40 € ttc) et salle des fêtes (1017.60 €TTC)

## **DOSSIER PIIC**

Le délai pour déposer le dossier est fixé au 15 mars, la subvention attribuée à la commune est de 9116 €. Deux projets seront soumis à chiffrage :

1°) Création d'un escalier de secours extérieur pour la garderie

2°) Projet de création de toilettes

Les membres sont chargés d'approfondir la réflexion sur les besoins et autres propositions correspondant aux critères de travaux subventionnables.

## **LES COMPTES RENDUS ET RAPPORTS DES COMMISSIONS**

- DDBOIS : compte-rendu réunion 4C (réunion d'opportunité en début d'année, sont désignés Michel FAVRE et Jacky MALIN pour y assister.

- Dossier PC BRUNET

Compte-rendu d'entrevue SYDESL et M. BRUNET

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Cérémonie des vœux : elle est fixée au 09 janvier 2014 à 20 H 00

- Remplacement de Laurent Péchoux : le conseil donne délégation au Maire pour organiser le remplacement des agents en cas de besoin

- Renouvellement contrat de travail pour garderie : le contrat est prorogé jusqu'au 11 juillet

- Décisions d'attribution de subventions (CFA Bourg en Bresse : 60 € par élève – Ecomusée : 215 € – Handicapés Reuille : 50 €) à inscrire au budget 2015

- Fermeture secrétariat supplémentaire : tous les mardis après-midi

## **VIE COMMUNALE**

Les membres :

-prennent connaissance d'informations diverses concernant la vie communale

- sont informés du résultat du Téléthon

- font un tour de table ou chacun peut s'exprimer concernant le fonctionnement de l'assemblée communale.

Le 22 décembre 2014

Jean-Luc VILLEMAIRE, maire